

L'Écho de chez nous !

Le magazine de la CC du Chaourçois et du Val d'Armançe | Bulletin n° 6 | Mars 2023



Projet petite enfance à Chamoy



Ouverture à Noël 2023



cc-chaourcois-val-armance.fr



@CCCVA10



Communauté de Communes

Chaourçois
Val d'Armançe

Les agents de la **Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armanche** se tiennent à votre disposition pour toutes vos demandes.



Le Siège administratif

5 boulevard des Grands Fossés
10130 ERVY-LE-CHÂTEL

☎ 03 25 70 63 34

✉ contact@cccva10.fr

► pour les demandes de subventions aux associations, réserver la salle de Vosnon...

France Services

☎ 03 25 80 07 03

✉ fs.ervylechatel@cccva10.fr

Ouverture : les mardis et vendredis
de 9h15-12h15 et de 13h30-17h00

► pour être accompagné dans vos démarches administratives du quotidien



L'Annexe technique

19 rue des Roises
10210 CHAOURCE

☎ 03 25 40 06 76

✉ environnement@cccva10.fr

► pour les demandes concernant la gestion des déchets, la taxe de séjour, ...

France Services

☎ 03 25 40 16 91

✉ fs.chaource@cccva10.fr

Ouverture : du lundi au vendredi
de 9h15-12h15 et de 13h30-15h30

► pour être accompagné dans vos démarches administratives du quotidien

Pour suivre nos actualités, télécharger le guide du tri, consulter l'agenda culturel du territoire,...

REJOIGNEZ LA CCCVA SUR LE WEB



cc-chaourcois-val-armance.fr



@CCCVA10

Bulletin d'information de la Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armanche L'Écho de chez nous

Directeur de publication : Jean-Michel HUPFER

Comité de rédaction : Martine MARTINOT, Sylvie MERIO-TANNEAU, Natacha BOBENRIETH, Romain KUZMA

Conception-réalisation : Stéphane DELAGE

Crédits photos : 1^{ère} de couv. - page 4 : Cabinet JUVENELLE Architecte - 2^e de couv. : Stéphane DELAGE - Pages 4 & 5 : Romain KUZMA - Page 6 : CIEOA - Page 7 : Pascal STOLTZ - Page 8 : Gérard MIGNON, Patrick BRUN, Gérard HOTTE - Page 9 : Evelyne LAGOGUEY, Commune d'Étourvy, Michel YOT - Page 12 : Natacha BOBENRIETH - 3^e de couv. : CréaGames - 4^e de couv. : JAA.

Distribution : communes membres de la CCCVA - Imprimerie : Espace ESAT Cat imprim' - Tirage : 6 540 exemplaires

Dépôt légal : Mars 2023 – Exemplaire gratuit – Ne pas jeter sur la voie publique.

L'édito du Président



Credit photo: Sylvain Bordier

La communauté de communes est un outil de proximité et de lien avec les communes, ses habitants, les forces vives. C'est le sens de notre engagement au quotidien auprès de chacun d'entre vous.

Une seule volonté nous anime : créer un territoire dynamique et accueillant, dans lequel vous avez plaisir à vivre, travailler, grandir et vieillir.

Toutes nos actions et projets sont initiés en ce sens.

Notre communauté de communes dispose de nombreux atouts environnementaux, touristiques, économiques et surtout humains.

Même si le contexte économique et social du moment peut soulever interrogations et inquiétudes, je reste optimiste quant à nos capacités de réussir ce défi territorial.

Sachons saisir les opportunités qui s'offrent à nous.

Je salue l'engagement des présidents de commissions, des délégués communautaires pleinement engagés dans ces démarches qui ont pour but de renforcer l'attractivité et la dynamique territoriale.

Je vous invite à découvrir dans ces quelques pages nos principales actions en cours et à venir

Bonne lecture !

Jean-Michel HUPFER

SOMMAIRE

PETITE ENFANCE 4

LES OFFRES D'ACCUEIL DU TERRITOIRE

NATURE 6

ARBORETUM JEAN BEUGNON

SENTIER PIERRE STOLTZ

TOURISME..... 8

LES MUSÉES DU TERRITOIRE

ENVIRONNEMENT 10

LE POIDS DE NOS DÉCHETS

SOCIAL 12

ACCOMPAGNER NOS SÉNIORS

LES ACTUS 14

TOURISME

FINANCES

ENVIRONNEMENT

Les offres d'accueil sur notre territoire

Une **micro-crèche** est une structure qui permet l'accueil d'un maximum de 12 enfants dans laquelle les rythmes, les besoins et les souhaits de chaque enfant sont respectés en collaboration avec les parents et un personnel qualifié. Elle est adaptée aux besoins fondamentaux des enfants et respecte notamment l'accueil, la sécurité matérielle et affective, la socialisation, l'autonomie, l'adaptation, le sommeil, l'alimentation, le jeu... C'est un mode d'accueil collectif qui s'inscrit en complémentarité de celui proposé par les assistantes maternelles.

• Micro-crèche de Chaource

La micro-crèche "**Les Chaourçons**" a été créée à l'initiative de la Communauté de Communes du Chaourçois afin de répondre aux besoins des familles du canton et est ouverte depuis Novembre 2010.



- Type de structure : micro-crèche
- Nombre de places : 12 places
- Age d'accueil des enfants : de 10 semaines à 6 ans
- Horaires d'accueil des enfants : du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00



Adresse et contact

31 Rue des Povots, 10210 Chaource
Téléphone : 03 25 42 06 97
E-mail : creche.chaource@gmail.com

• Le projet de la micro-crèche de Chamoy

Afin de répondre aux besoins des familles du territoire, la Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armanche a investi avec l'aide de différents partenaires (Région Grand Est, Département de l'Aube, CAF) environ 800 000€ pour créer une micro-crèche.

Situé à proximité de la Mairie et de l'école, ce bâtiment de plus de 220 m² abritera également un espace Relais Petite Enfance, lieu d'information, de rencontre et d'échanges s'adressant à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel.

De nombreuses entreprises, pour la plupart locales, travaillent sur cette rénovation.

L'ouverture est prévue fin Décembre 2023, sous réserve de l'avancement des travaux.



© Daniel Juvenelle Architecte

- Type de structure : micro-crèche
- Nombre de places : 12 places
- Age d'accueil des enfants : de 10 semaines à 6 ans
- Horaires d'accueil des enfants du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

Contact

Pour tous renseignements ou demande d'inscription vous pouvez dès maintenant envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@cccva10.fr

Maison d'Assistantes Maternelles MAM à Ervy le Châtel

Une MAM (Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s) est un lieu de vie où 2 à 4 assistantes maternelles se regroupent. Le but est de créer un espace socialisant, sécurisant et bienveillant, adapté à 100% aux enfants. Les assistantes maternelles ont un agrément spécifique pour exercer leur activité en MAM, délivré par le conseil départemental duquel elles dépendent.

La Maison d'Assistantes Maternelles "1 2 3 petons" possède une capacité de 16 enfants (4 assistantes maternelles) et est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30.



Adresse et contact

Adresse : 3 Rue du Tré - 10130 Ervy-le-Châtel
Tél. : 09 84 34 10 55

Assistantes Maternelles

Si vous préférez opter pour une solution à domicile, le Département de l'Aube référence les assistantes maternelles agréées : <https://assistante-maternelle.aube.fr/>

Les accueils collectifs de mineurs

Association "Enfants et Familles", centre de loisirs d'Auxon

Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis à la Maison Familiale, 132 rue du Moulin à Auxon, par des animateurs diplômés. Le centre est ouvert à toutes les vacances excepté Noël et Août, de 8h à 18h30.

Le tarif journalier, repas et sorties compris, dépend du quotient familial (de 4€ à 17.82€). Les inscriptions se font à la journée avec un minimum de 3 jours/semaine. Mini camp pour les 8 – 14 ans en Juillet.

Contact : enfantsetfamilles@gmail.com

MJC Chaource

Le centre de loisirs est ouvert à toutes les vacances, excepté le mois d'Août, de 8h à 18h aux petites vacances et de 7h30 à 18h en Juillet.

Les enfants de 3 à 10 ans sont accueillis à l'école maternelle, 2 rue Saint-Antoine à Chaource. La MJC, située 18 rue des Tanneries, accueille les ados du CM2 au collège.

Les inscriptions sont à la journée ou à la semaine, le tarif journalier, repas compris, est de 6 à 15€ en fonction du quotient familial.

Animatrice référente ados + séjour : Marie-Cécile Poiteaux. Contact : mc.poiteaux.mjcdechource@gmail.com

Animatrice référente primaire et maternelle : Tiphany Viardot. Contact : tiphanieviardot.mjcdechource@gmail.com

Arboretum Jean Beugnon

Historique

L'Arboretum Jean Beugnon a été créé en 1979 dans la forêt de Croigny grâce à l'initiative concertée de la Direction Départementale de l'Agriculture de l'Aube, de l'Office National des Forêts, du Comité Départemental du Tourisme, de la Société Horticole de l'Aube et de l'école de Sylviculture des Loges Margueron.

Il s'agissait de créer un parc botanique rassemblant une collection de végétaux les plus divers. Ouvert au public et aux élèves, il assurerait un rôle scientifique, un rôle d'initiation, tout en incitant au respect et à l'amour de la nature.

A l'origine des essences présentes, Monsieur Jean Beugnon, pépiniériste et collectionneur à Ervy-le-Châtel fut le premier donateur et donna son nom à l'Arboretum.

Après une période sombre entre 1986 et 1993, la rénovation s'organise, le lycée forestier de Croigny - avec la motivation de ses professeurs et de ses élèves et épaulé par la jeune association du Centre d'initiation à l'Environnement d'Othe et d'Armance (alors CIEBA) - organise des travaux de restauration et une amélioration de la collection végétale.

A partir de 1995, l'Arboretum Jean Beugnon prend toutes ses fonctions d'outil éducatif et scientifique pour les élèves du lycée forestier de Croigny. Jusqu'en 2015, l'entretien y est mené de concert entre le lycée forestier et le CIEOA.

En parallèle, le CIEOA participe à la valorisation de l'Arboretum Jean Beugnon à travers des animations jeune et grand public, pour sensibiliser à nos richesses naturelles et aux métiers de la forêt.

De 2015 à 2020, la diminution des moyens financiers et humains, appuyée par deux violentes tempêtes rendra l'entretien et sa restauration difficile. La Communauté de Communes de Chaourçois-Val d'Armance, les communes des Loges-Margueron et de Chaource prêteront main forte au lycée et au CIEOA pour poursuivre les actions menées dans l'Arboretum Jean Beugnon.

Depuis lors, près de 1500 à 2500 personnes se réunissent, partagent savoirs et savoir-faire tous les ans entre ses arbres.



Sentier Pierre Stoltz

2020 :

Jean Beugnon rencontre Pierre Stoltz

Que l'on ait croisé sa route ou non, Pierre, disparu dans un accident professionnel en forêt, ne laissera personne indifférent. Pour ne pas l'oublier, pour faire vivre sa mémoire et partager ses valeurs chères, Pascal Stoltz, son papa, crée en 2020 l'association "Arboretum Jean Beugnon et son sentier découverte Pierre Stoltz" avec l'objectif suivant : créer un sentier au nom de son fils,

à parcourir comme un livre ouvert : un sentier ludique, éducatif et pédagogique, un sentier bordé de panneaux permettant de présenter les essences, de parler de la forêt, de ses métiers, de sa biodiversité pour permettre à tout un chacun de découvrir nos richesses patrimoniales et forestières.

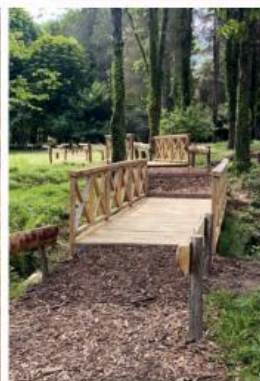
2020-2022 :

La naissance du sentier découverte Pierre Stoltz

En quelques mois, Pascal, son papa, avec l'aide du lycée forestier de Croigny et de nombreux autres partenaires, bénévoles, sympathisants associés au projet, aura fait sortir de terre un magnifique sentier de 900m qui parcourt l'ensemble de l'Arboretum Jean Beugnon !

Plus de 80 essences y ont été référencées et des panneaux de signalétique de ses essences, dont l'histoire est narrée par les élèves Crognards, s'installent progressivement !

- 7 ponts fabriqués
- 80 panneaux identitaires et leurs poteaux installés
- 67 plaques gravées du parrainage de nombreux citoyens, citoyennes et partenaires
- Un chemin d'accès piéton sécurisé pour accéder à l'Arboretum



EN 2023,

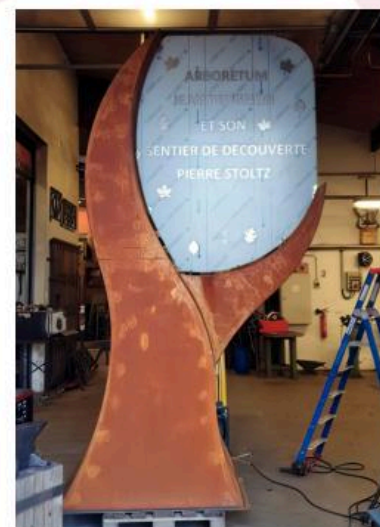
L'histoire continue :

- 24 panneaux pédagogiques sont en cours de création
- Des nichoirs et hôtels à insectes
- De nouvelles histoires d'arbres
- Une entrée avec des totems identitaires et informatifs

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER :

Comme en Mai 2022... Ouvrez l'œil, nous vous inviterons à participer à ce beau projet au printemps 2023 !

Merci à toutes et tous pour votre implication. Plus de 3000€ de dons ont été récoltés grâce au parrainage des arbres pour faciliter la création du sentier !



A ce jour, la visite de l'Arboretum Jean Beugnon, ne peut se faire en accès libre.
Si vous souhaitez y accéder, merci de contacter le CIE d'Othe et d'Armanche qui répondra à toutes vos questions : 03.25.40.10.59.

IL ÉTAIT UNE FOIS LES TRÉSORS



MUSÉE DU ROUET ET DU GRÈS D'ALSACE

Gérard Mignon est collectionneur-restaurateur. Dans son atelier, il répare et entretient des dizaines de rouets de toutes origines. Dans son musée plus d'une centaine de modèles différents sont exposés au milieu des dizaines de grès d'Alsace et d'objets aussi insolites qu'inattendus.

Ouverture sur rendez-vous. Entrée gratuite.

Adresse : 11 Grande Rue 10130 Coursan-en-Othe

Téléphone : 03 25 42 13 93

Site internet : rouets.coursan.net

UN RÊVE D'ENFANT EN 1/43^e

Patrick Brun, collectionneur, vous présentera ses véhicules miniatures et jouets anciens soit environ 10000 pièces qu'il restaure avec soin. Ce rêve d'enfant est une véritable caverne d'Ali Baba.

Ouvert de Mai au 15 Septembre sur rendez-vous du lundi au samedi de 14h à 17h. Tarif 6€

Adresse : 17 Route Nationale 10130 Villeneuve-au-Chemin

Téléphone : 06.45.62.32.98 - 06.98.06.85.19

Email : lorette.brun@gmail.com



MUSÉE DU CIDRE DU PAYS D'OTHE

Dans ce musée, trois siècles d'histoire sont retracés et témoignent de l'activité très importante que représentait le cidre autrefois. Cette grange champenoise spécialement aménagée, abrite une superbe collection de pressoirs, alambics, broyeurs, casses-pommes... Pressée à l'ancienne le dernier dimanche de Septembre.

Ouvert tous les jours du 1^{er} Avril au 30 Septembre de 14h à 19h, du 1^{er} Octobre au 30 Novembre de 15h à 18h. Le reste de l'année sur rendez-vous. Tarif : 5€, visite libre, dégustation et vidéorama. Accès gratuit au magasin de la ferme et dégustations.



Adresse : 29 rue Largentier, la Ferme d'Hotte, 10130 Eaux Puiseaux

Téléphone : 03 25 42 15 13 - 06 12 02 55 37

Email : gerard.hotte@wanadoo.fr

SORS CACHÉS DE NOS MUSÉES



ÉCOMUSÉE DE LA VALENTEINE

Dans son musée, Evelyne Lagoguey vous présentera d'anciens outils agricoles à main ou à moteur et fera revivre la pièce unique d'autrefois et la vie rurale des années 1900 et avant (appareils ménagers, jouets, meubles...)

Ouverture sur rendez-vous du 1^{er} Avril au 1^{er} Novembre l'après-midi à partir de 14h30 (possibilité d'adaptation hors saison). Tarif adultes : 3€

Adresse : 30 rue de Puiseaux, 10130 Eaux Puiseaux

Téléphone : 03 25 42 10 88 - 06 15 36 76 28

Email : evelyne.hagerot@gmail.com



MOULIN D'ETOURVY

Sur les trois moulins en service en 1844 sur la commune d'Etourvy, ne subsiste plus que celui "du haut" aussi appelé moulin des fontaines et construit en 1815. Il a été restauré pour fonctionner en démonstration. Ce moulin, alimenté par le Landion et un moteur diésel en période de basses eaux, était utilisé pour la production de farine (blé, orge, avoine et seigle) mais aussi pour la production d'huile de colza, de moutarde, de navette et de noix.

Ouvert toute l'année. Tarif : 1,50€ par personne

Adresse : 2 route de Quincerot 10210 Etourvy

Téléphone : 03 25 70 05 45

Email : contact@domainesaintgeorges.fr

MOULIN DU BREUIL

Dans ce moulin, 200 ans d'histoires de meuniers vous seront contés à travers les anecdotes d'un métier sacré où les notions de savoir-faire et de labeur se sont perpétuées. Une belle exposition d'objets authentiques du moulin vous plongera dans l'univers des meuniers d'autrefois.

Ouvert uniquement sur rendez-vous d'Avril à Septembre. Tarif : 3,50€, gratuit jusqu'à 12 ans

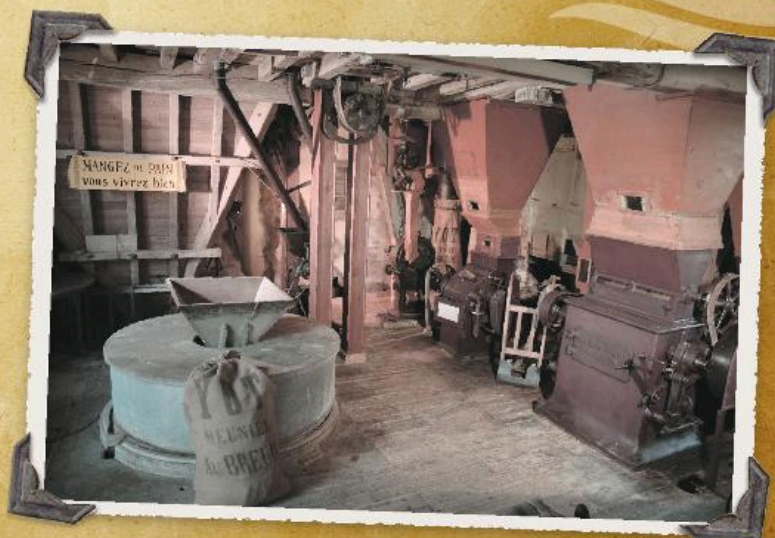
Adresse : 21 rue du Moulin du Breuil,

10130 Chessy les Prés

Téléphone : 03 25 76 07 18

Email : michel.got.aube@free.fr

Site internet : lafermedhotte.com



Le poids de nos déchets (chiffres 2022)

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)



5 387 foyers collectés

2 000 t d'OMR

191 kg / hab. / an

DÉCHETS RECYCLABLES



5 387 foyers collectés

480 t de déchets
recyclables

46 kg / hab. / an

VERRE



100 conteneurs à verre

550,42 t de verre

52 kg / hab. / an



2 camions de collecte

75 931 kms parcourus

50 469 litres de Gasoil

Pratiquement
2 fois
le tour de la terre



2 déchetteries Lagesse et Ervy le Châtel



CARTONS

67,49 t



ENCOMBRANTS

700,52 t



MÉTAUX

102,30 t



BOIS

250,86 t



DÉCHETS VERTS

495,32 t



PNEUMATIQUES

21,34 t



GRAVATS
INERTE

409,64 t

+ 12 t de Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : aérosols, peintures, lampes, huiles ...

+ 70 t de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) : frigo, lave-linge, télévision

soit **1 719 tonnes** de déchets recyclés, équivalent au poids de **215 Tracteurs** (8T en moyenne, 200cv)

215 x



Petite devinette : si je regarde dans ma poubelle d'ordures ménagères, que vais-je y trouver ?



9,55 kg de
déchets
évitables



anti
gaspi

40,11 kg
de déchets
recyclables



59,21 kg
de déchets
compostables



11,46 kg
de déchets
acceptés en
déchetterie



9,55 kg de
verre



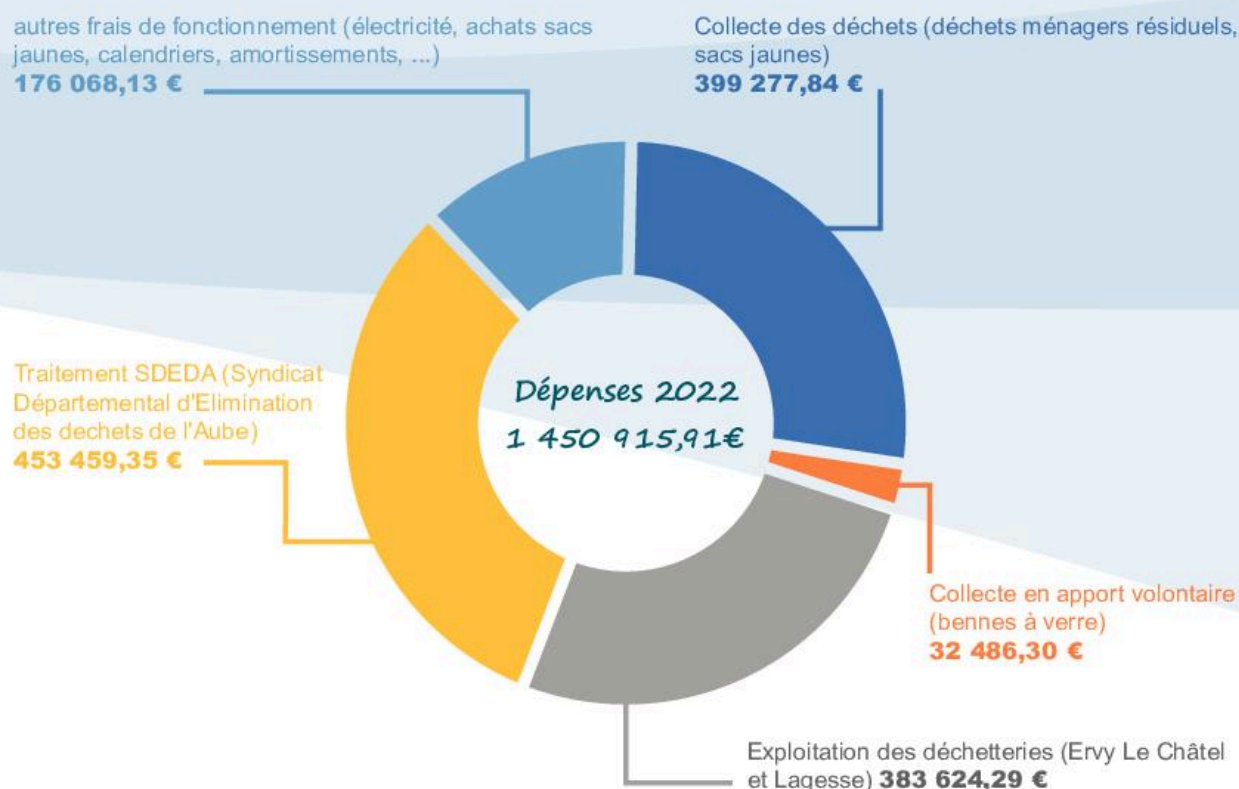
61,12 kg
de déchets
résiduels



Mais comment réduire les ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR) ?

Réponse **le TRI**

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le financement du service public d'élimination des déchets ménagers est assuré par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Elle est calculée en fonction du coût du service, pour l'année 2022, les dépenses représentent 1 450 915.91 €.

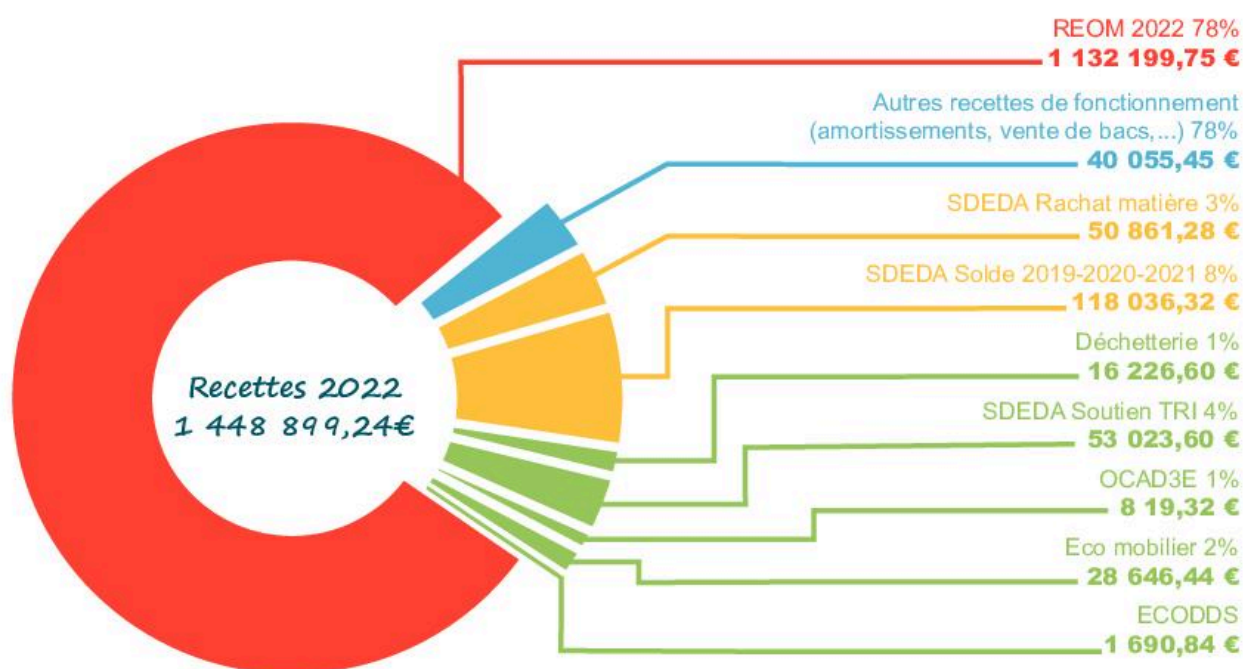


La hausse du carburant, des tarifs de prestations et de la TGAP (La Taxe Générale sur les Activités Polluantes) contribuent à une réflexion sur le montant de la redevance d'ordures ménagères (REOM) 2023.

Il est important de trier et surtout de bien trier.

Cette qualité de tri apporte des recettes à la communauté de communes, ce qui permet d'équilibrer les dépenses du budget des ordures ménagères, pour information voici les recettes de 2022 :

Les différentes actions de TRI permettent d'obtenir **107 746.44 €** de recette en 2022

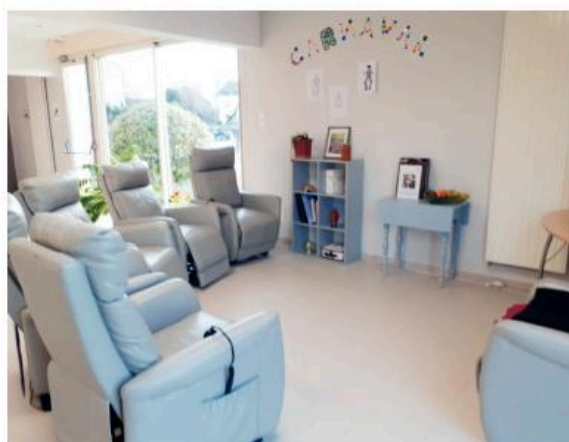


La qualité de tri effectuée sur le territoire, permet d'obtenir 107 746.44 € de recette en 2022, nous devons maintenir nos efforts et continuer à trier encore plus pour limiter l'augmentation de la REOM en 2023.

Accompagner nos séniors !



Al'étréit dans leurs locaux de l'EHPAD "la Résidence du Mortier d'Or" à Chaource, l'Unité Accueil de Jour "L'Escale" a intégré les murs de l'annexe technique de la CCCVA depuis le 1^{er} Septembre 2022 en lieu et place d'une salle de réunion sous-utilisée. Les bénéficiaires et l'équipe de l'Escale profitent ainsi d'un vaste et lumineux espace de vie aménagé en différentes zones : un coin activités manuelles, un espace repas et un espace détente. Les patients apprécient ces nouveaux locaux et ont pris possession des lieux en décorant au fil des saisons et des évènements leur nouvel espace d'accueil.



La délocalisation des services extérieurs de la Résidence du Mortier d'Or s'est également concrétisée par l'installation de bureaux administratifs dans les locaux de l'annexe technique de la CCCVA, pour l'E.S.A.D "Aloïs" et pour le S.S.I.A.D.

Accueil de jour, ESAD, SSIAD, de quoi s'agit-il ?

L'Accueil de Jour "L'Escale" a pour objectif d'accueillir les personnes atteintes de troubles cognitifs dans une finalité de socialisation et de stimulation collective. Ce temps d'accueil de jour, permet aux aidants de profiter d'un temps de répit dans l'accompagnement de leur proche. Encadrés par une équipe professionnelle et dédiée, les patients réalisent des activités variées et partagent le repas du midi sur place. Les transports domicile-accueil de jour sont assurés par la structure.

L'Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile de Chaource, "Aloïs", accompagne à domicile les patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de toute autre maladie apparentée, mais aussi leurs aidants. Dans l'objectif du maintien de l'indépendance et de l'autonomie dans leur vie quotidienne et dans le cadre d'une stimulation individuelle, l'ESAD propose des séances de réhabilitation portant sur la réalisation d'activités thérapeutiques (cognitives, sensorielles,

sociales). L'équipe pluridisciplinaire a aussi pour rôle d'apporter un soutien aux aidants et peut proposer des pistes d'adaptation de l'environnement du patient ainsi que d'orientation vers d'autres services ressources.

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile de l'EHPAD de Chaource a pour vocation :

- d'éviter une hospitalisation lors de la phase aiguë d'une maladie pouvant être traitée à domicile,
- de faciliter le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation,
- de prévenir ou retarder l'aggravation de l'état de santé des patients ainsi que leur admission en établissement. L'équipe intervient sur prescription médicale et assure les soins d'hygiène et de confort des patients et les soins à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

Besoin d'informations ou de renseignements sur ces différents services ?

Contactez l'infirmière coordinatrice Nadège GRILLON au 03 25 40 14 76

Permanences sociales et juridiques 2023

CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit) Uniquement sur rendez-vous

AUXON

Mairie 1 rue de la Mairie

- 03/04/2023
- 05/06/2023

Prendre rendez-vous :

03 25 42 11 61

CHAOURCE

France Services, 19 rue des Roises

- 01/03/2023
- 12/04/2023
- 03/05/2023
- 07/06/2023
- 05/07/2023

Prendre rendez-vous :

03 25 40 16 91

ERVY LE CHÂTEL

France Services, 5 boulevard des Grands Fossés

- 06/03/2023
- 22/05/2023
- 03/07/2023

Prendre rendez-vous :

03 25 80 07 03

Conciliateur de Justice Uniquement sur rendez-vous

CHAOURCE

Où ? Au sein de l'espace France Services (19 rue des Roises).

Quand ? Le 1^{er} mardi du mois 14h30-17h00

Comment ? Sur rendez-vous au 03.25.40.16.91

ERVY LE CHÂTEL

Où ? Au sein de l'espace France Services (5 boulevard des Grands Fossés).

Quand ? Le 1^{er} mercredi du mois 9h30-11h30

Comment ? Sur rendez-vous au 03.25.80.07.03

Écrivain Public Permanence gratuite et confidentielle, sur rendez-vous.

Aide à la rédaction de courriers juridiques (courriers juges / huissiers...) ou administratifs (CAF, employeur, caisse de retraite...), aide pour compléter un dossier d'aide juridictionnelle.

Où ? À l'espace France Services d'Ervy-le-Châtel, 5 Boulevard des Grands Fossés

Quand ? Le 31 Mars - le 28 Avril - le 26 Mai - le 30 Juin - de 9h30 à 12h00.

Comment ? Sur rendez-vous au 03.25.80.07.03

Mission Locale accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans.

Inscription et réception uniquement sur rendez-vous au 03.25.73.62.22

AUXON (Mairie)

- 21/03/2023 ► 26/09/2023
- 18/04/2023 ► 24/10/2023
- 23/05/2023 ► 21/10/2023
- 27/06/2023 ► 12/12/2023
- 25/07/2023

CHAOURCE (France Services)

- 07/03/2023 ► 12/09/2023
- 11/04/2023 ► 10/10/2023
- 09/05/2023 ► 07/11/2023
- 06/06/2023 ► 05/12/2023
- 11/07/2023

ERVY LE CHÂTEL (France Services)

- 07/03/2023 ► 12/09/2023
- 11/04/2023 ► 10/10/2023
- 09/05/2023 ► 07/11/2023
- 06/06/2023 ► 05/12/2023
- 11/07/2023

Conseiller numérique Besoin d'un accompagnement informatique ? Les conseillers numériques France Services vous accompagnent gratuitement lors de leurs permanences:

- à AUXON, 333 rue des Carrés, le lundi de 14h00 à 16h30, renseignements auprès de l'ADMR au 03 25 28 63 38 ou 07 89 24 83 26.
- à CHAOURCE, 19 rue des Roises, le lundi de 9h30 à 12h15 et de 13h45 à 15h15 ; sur rendez-vous auprès de l'Espace France Services, au 03 25 40 16 91.

Tourisme :

Voie verte : SNCF Réseau a officiellement annoncé la fermeture définitive de la ligne SNCF reliant Roncenay à Saint-Florentin et rendant cette ligne à la libre circulation.

Les collectivités vont ainsi pouvoir lancer la future voie verte afin de relier 2 pôles économiques, culturels et touristiques.

Dans le cadre de ce projet, en parallèle de celui du vélorail de l'ASL26 entre Jeugny et Auxon, la CCCVA étudie la possibilité d'acquérir la gare de Chamoy/St Phal afin d'être présente sur ce projet.

Taxe de séjour : Territoire d'accueil touristique, la CCCVA a instauré depuis le 1^{er} janvier 2020 la taxe de séjour. Celle-ci a pour objectif de ne pas faire supporter au seul contribuable local les frais liés à la présence de touristes, les recettes de cette taxe devant être entièrement affectées à la promotion du tourisme.

La taxe de séjour s'applique à toute personne majeure hébergée à titre onéreux non domiciliée dans la commune. Les hébergeurs, ou les tiers collecteurs (comme les plateformes de réservation), sont en charge de la collecte de la taxe de séjour et de son reversement auprès de la CCCVA.

Une grande partie de la Taxe de Séjour collectée est ensuite reversée à l'Office du Tourisme Othe-Armance.

Finances : "Gérer mes biens immobiliers", une nouvelle obligation déclarative

L'article 1418 du Code Général des Impôts instaure une nouvelle obligation pour les propriétaires d'un ou plusieurs logements.

- **Quels éléments déclarer ?** Les propriétaires (particuliers et professionnels) doivent indiquer pour chacun des locaux d'habitation qu'ils possèdent :
 - à quel titre ils l'occupent (habitation principale ou secondaire)
 - en cas d'occupation par des tiers, l'identité des occupants et le montant des loyers.
 - ou déclarer la vacance du logement.
- **Comment déclarer ?** La déclaration doit être réalisée à partir de votre espace particulier sur www.impots.gouv.fr **OU** par téléphone au 0 809 401 401 **OU** en vous rendant auprès de votre Centre des Finances Publiques.
Vos espaces France Services peuvent vous accompagner dans cette démarche.
- **Quel délai ?** Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour effectuer votre déclaration.
- **Et la suite ?** une nouvelle déclaration ne sera nécessaire qu'en cas de changement intervenu.



Environnement : Travaux du SMBVA

Pour que le Landion retrouve un tracé plus naturel et plus fonctionnel par le rétablissement de la continuité écologique, une restauration hydromorphologique de très grande envergure est menée sur plus de 4 km de cours d'eau.

En parallèle, suite à un travail d'accompagnement, des agriculteurs, cultivant des terres sur la commune de Chesley, ont fait le choix de l'agriculture biologique sur près de 500 hectares. Ce changement de mode de culture devrait permettre de sécuriser voire d'améliorer la qualité de l'eau du captage communal.

Cette opération auboise de restauration des écosystèmes aquatiques et d'accompagnement agricole est inédite par son ampleur et son montage.

Depuis Janvier 2023, l'accueil du public est organisé de la façon suivante :

- Les lundis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 l'accueil se fera exclusivement à la brigade de gendarmerie de **CHAOURCE**. Tél: 03 25 40 11 15
- Les mardis et vendredis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 l'accueil se fera exclusivement à la brigade de gendarmerie de **ERVY LE CHATEL**. Tél: 03 25 70 50 11
- Les mercredis et samedis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, l'accueil se fera exclusivement à la brigade de gendarmerie de **BOUILLY**. Tél: 03 25 40 20 04
- Les dimanches de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00, l'accueil se fera exclusivement à la brigade de gendarmerie de **BOUILLY**.

Pour les demandes non urgentes, plainte en ligne etc. vous avez à votre disposition la Brigade Numérique, 24h/24 et 7j/7 sur le site www.gendarmerie.interieur.gouv.fr. Vous pouvez également vous adresser à l'espace France Services dans le cadre d'une pré-plainte en ligne.

Et toujours le 17 pour les urgences.

Jeu CIRCINO 10 :

une chasse aux trésors dans toute la France dont l'Aube, notre territoire étant présent dans ce jeu avec 4 communes : Auxon, Chaource, Eaux Puiseaux et Ervy le Châtel.



Pour que chacun puisse découvrir de façon ludique le patrimoine, la société Créacom Games a opté pour un thème intergénérationnel: une chasse aux trésors.

Pour jouer à Circino, il ne faut aucune connaissance particulière sur la France. Le hasard, le talent d'aventurier et la soif de découvertes des joueurs permettent de gagner la partie. Le texte de présentation de chaque commune peut inciter les joueurs à aller visiter les lieux.

De nombreux départements ont déjà leur jeu. Avec la collaboration du Conseil Départemental, l'Aube, représentée par 36 communes, vient d'avoir son coffret.

Les médiathèques d'Auxon, Chaource et Ervy Le Châtel vous proposent de découvrir et tester ce jeu.



39^e Fête de l'Agriculture

19-20/08/2023
LACESSE

Jeunes
Agriculteurs
Aube

Jeunes
Agriculteurs

Jeunes
Agriculteurs